Principes-clés de l’entreprise / l’organisation XY

**Nous adhérons aux principes suivants:**

* Nous nous soutenons mutuellement et assumons notre responsabilité envers nos collègues.
* Tous les collaborateurs/-trices, les stagiaires et les apprenti-e-s doivent se sentir bien chez nous.
* Nous faisons preuve de respect mutuel, notamment envers nos apprenti-e-s et nos stagiaires.
* Un climat de tolérance règne chez nous – indépendamment de notre sexe, de notre sexualité et de notre identité sexuelle.
* Le sexisme et le harcèlement sexuel n’ont pas leur place chez nous.
* Si nous observons du sexisme ou du harcèlement sexuel, nous intervenons et en prévenons aussitôt notre hiérarchie et/ou les centres de conseil prévus.
* Les supérieur-e-s hiérarchiques assument leur responsabilité accrue en protégeant dûment les collaborateurs/-trices, les stagiaires et les apprenti-e-s face au sexisme et au harcèlement sexuel.

**Signatures des supérieur-e-s hiérarchiques et des collaborateurs/-trices:**